# JOURNÉE D'ACTUALITÉ

## Sécuriser les temps périscolaires : recruter, former et accompagner les professionnels de l'animation

Lundi 30 novembre 2026 · Pantin
9h – 17h

Les temps de loisirs occupent une place essentielle dans l'éducation des enfants et des jeunes. Accueils périscolaires et extrascolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances, … constituent des espaces de socialisation, d'apprentissage et d'expression complémentaires de l'école. Ils trouvent leur pleine place dans les politiques éducatives locales et dans les PEDT, qui organisent la continuité et la cohérence entre les différents temps de l'enfant.

Au cœur de ces temps, les professionnels de l'animation jouent un rôle déterminant. Animateurs et animatrices sont au quotidien auprès des enfants, dans une relation de proximité et de confiance. Leur mission première est de contribuer à créer un cadre d'accueil sécurisant, à favoriser le vivre-ensemble et la participation des enfants.

Pourtant, les métiers de l'animation connaissent actuellement un déficit d'attractivité, des difficultés dans le recrutement, le parcours de qualification et de formation continue, qui peuvent impacter la qualité et la continuité des accueils proposés aux enfants.

Parallèlement, les situations de violences ou de maltraitance révélées dans certains accueils d'enfants rappellent la responsabilité collective des institutions et acteurs éducatifs dans la protection des plus jeunes. Les collectivités ont engagé des démarches pour sécuriser les conditions de recrutement, de formation et d'encadrement des professionnels, et renforcer leurs capacités à prévenir, repérer et traiter les situations préoccupantes.

Protéger les enfants suppose donc de penser conjointement sécurité, qualité éducative et valorisation des métiers de l'animation, en construisant :

- un cadre professionnel en matière de protection et de sécurité permettant aux équipes d'exercer pleinement leurs responsabilités auprès des enfants
- une véritable politique de formation, d'accompagnement et de professionnalisation des équipes d'animation.

Cette journée d'actualité propose ainsi, aux cadres de l'éducation et managers des collectivités territoriales, de croiser les regards des professionnels de la protection de l'enfance, des collectivités, de l'animation et de l'État afin d'identifier les leviers organisationnels et juridiques permettant de sécuriser les temps de loisirs, tout en veillant à valoriser les métiers de l'animation œuvrant dans l'encadrement des enfants et des jeunes.

## Programme

9h00 | **Accueil** café

9h30 | **Conférence d'ouverture** : Jean-Pierre ROSENCZVEIG, magistrat et ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny.
En qualité de collectivité territoriale :
- Comment sécuriser les recrutements dans le secteur de l'animation et de l'éducation ?
- Quels outils de contrôle et de repérage pour le suivi de l'activité ?
- Quels leviers d'action ?

10h30 | **Table-ronde** : partage d'expériences de collectivités franciliennes et de la ville de Paris
Animation : Jean-Pierre TRUFFIER, juriste et formateur

11h30 | Pause

11h45 | **Poursuite de la table-ronde** avec différents acteurs du champ éducatif dont l'ANDEV

12h45 | **Déjeuner** pris en charge par le CNFPT

14h00 | **1ère séance** d'ateliers :
- Comment sécuriser le recrutement ?
- Comment repérer la maltraitance ?
- Comment mettre en œuvre un projet de formation ?

15h00 | Pause

15h15 | **2ème séance** d'ateliers

16h15 | **Restitution des ateliers**

16h30 | **Clôture** avec Jean-Pierre ROSENCZVEIG, le grand témoin de la journée

## Public

DGS, DGA, Directeurs, directrices et responsables des services Education-Jeunesse, des services RH.

## Inscription via la plateforme d'inscription en ligne - code stage JAANI001

## Contacts

**Christophe LEMOINE**
Directeur adjoint formation – *christophe.lemoine@cnfpt.fr* – 01 41 83 30 50
**Stéfana LAMBION**
Responsable d'antenne des Yvelines – *stefana.lambion@cnfpt.fr* – 01 30 96 13 94